Avis de vacance **Ville de Saint-Martin-d'Hères**	**Filière**: Culturelle **Quotité : Temps non complet 20%** **Publication: Interne/externe (CDG38) + la lettre du musicien** *durée de publication: 1 mois minimum* *(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).* *n° de DV au CDG:* *date DV:*	Date de créationCM Février 2020 Poste n°9734 Date de mise à jour **15/04/2020** Note de service n°**2020/22** EL/MN/VD/
Cadre d'emploi : assistants territoriaux d'enseignement artistique (grade assistant territorial d'enseignement artistique principal 2ème ou 1ère classe) **Catégorie** : B	Délai de dépôt des candidatures **Mardi 15 juillet 2020** Poste à pourvoir à partir du 1er septembre 2020	

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES

AFFECTATION : CRC Centre Erik Satie conservatoire à rayonnement communal

Enseignant(e) de TUBA

1: Contexte

La ville de Saint-Martin-d'Hères, ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficient et ancré dans la proximité avec les usagers, recrute un(e) enseignant(e) **de Tuba** sous la responsabilité de la directrice du CRC Erik Satie.

La ville de Saint-Martin-d'Hères dispose d'un fort potentiel culturel à travers ses équipements municipaux. L'ensemble de ces secteurs est porteur d'une politique qui s'articule autour d'axes forts: soutien à la création, éducation artistique et culturelle et médiation culturelle.

2: Missions du Conservatoire à Rayonnement Communal «Centre Erik Satie»:

Au sein de la direction des affaires culturelles et dans le cadre d'un service public d'éducation et d'enseignement artistique de qualité, le Centre Erik Satie, conservatoire à rayonnement communal, assure et développe l'éveil, l'enseignement, les pratiques, la création, la diffusion de la musique et de la danse , et de la pratique théâtrale prenant en compte la diversité des demandes et les attentes de tous les publics. La Direction des Affaires Culturelles est rattachée à la Direction Générale Adjointe Développement Urbain, Culture et Communication.

3: Présentation des activités du poste de l'enseignant de piano spécialité accompagnement:

Sous la responsabilité de la directrice du CRC Erik Satie et en collaboration étroite avec les coordinateurs pédagogiques, l'enseignant(e) a en charge la mise en œuvre des actions relatives à l'enseignement la discipline dans le cadre du dispositif «Orchestre à l'école» et au conservatoire. Il (elle) veille et participe à la transversalité des enseignements, des espaces de création et diffusion. Il (elle) évalue les progressions des élèves, préconise les orientations et les affectations, participe en collaboration avec l'équipe enseignante et la direction ainsi qu'avec les enseignants de l'éducation Nationale aux différents dispositifs d'évaluation. Il

(elle) développe la curiosité et l'enseignement artistique, transmet les répertoires les plus larges possibles, encadre des collectifs. Il (elle) participe à la vie artistique de la ville, en inscrivant son activité dans le cadre du projet d'établissement du CRC Centre Erik Satie.

4: Profil recherché:

Tout en s'appuyant sur ses compétences, savoirs, qualités relationnelles et réseau personnel, l'enseignant(e) contribuera aux actions collectives d'enseignement, réflexion, création, diffusion. Il conçoit et adapte ses enseignements dans le cadre des parcours suivis par les élèves, des objectifs du CRC issus des politiques culturelles de la ville et des organismes de tutelle.Une solide formation de base classique dans la discipline est requise.

5: Activités du poste

Activités principales
• Organiser dans le cadre d'une pédagogie collective et/ou individuelle,l'apprentissage des gestes,techniques et répertoires artistiques du Tuba tant dans son répertoire généraliste qu'en veillant à l'ouverture esthétique la plus large possible, et aux techniques spécifiques s'y rapportant. • Inscrire son activité en transversalité avec les autres départements, disciplines, pratiques. • Coacher et tutorer des amateurs ou groupes d'amateurs de la ville • Organiser et suivre les études des élèves dans le cadre des dispositifs d'évaluation • Participer à la vie de l'établissement et aux projets pédagogiques, culturels et artistiques conduits par le CRC Centre Erik Satie et/ou par des partenaires internes ou externes • Coordination possible du département des vents (réflexion pédagogique, conduite de projets, organisation) • Suivre l'évolution du métier par des formations adéquates et régulières • Ces missions s'effectuent dans le cadre d'un travail en équipe

Connaissances	**Savoir faire**
Maîtrise et suivi de l'évolution des disciplines enseignées Méthodes et techniques pédagogiques Méthode et expériences de l'apprentissage en pratique collective Compétences en écriture, arrangement Caractéristiques des publics enfants, jeunes, adultes, amateurs, porteurs de handicap Animation et régulation de groupes Maîtrise des outils informatiques (bureautique, logiciels métier, multimédia, internet et musical) <u>Disposer de notions:</u> Environnement territorial FPT cat B - Environnement territorial de la collectivité Missions et activités des partenaires associés Fonctionnement du système scolaire en général et de l'école en particulier	Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes définis dans le projet d'établissement Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves, des publics et des structures concernées Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix artistiques Organiser dans le cadre des objectifs d'apprentissage les modalités d'évaluation des connaissances et des pratiques artistiques Se confronter aux différentes productions artistiques et de création sur sa discipline Identifier et appliquer de nouvelles techniques, de nouvelles pratiques et de nouvelles pédagogies

Qualités	Évaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique
Sens du service public Qualités pédagogiques Qualités relationnelles Sens du travail en équipe Esprit d'ouverture envers de l'ensemble des activités du CRC au sein de la ville Esprit d'initiative et force de propositions Organisé, autonome, créatif Volonté de suivre l'évolution du métier par des formations adéquates Discrétion professionnelle Disponibilité	

6: Les conditions

Habilitations	Conditions d'accès
	Recrutement par voie statutaire (priorité au fonctionnaire titulaire / lauréat de concours) Diplômes obligatoires: **DE Tuba** *Sont interdites ou rendues incapables d'exercer quelque fonction que ce soit auprès des mineurs :* *-les personnes faisant l'objet d'une incapacité pénale (L. 133-6 du CASF), donc ayant un casier judiciaire en lien avec certains délits ;* *- les personnes faisant l'objet par le préfet d'une mesure administrative d'interdiction ou de suspension (L. 227-10 du CASF)*
Conditions d'exercice particulières Temps de travail: rythmé par le calendrier scolaire – pics d'activité Travail en soirée et WE possible en fonction des activités de diffusion Obligation de service statutaire Déplacements possibles en fonction des lieux d'activités **Conditions de rémunération**	
Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)

- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté
- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique ou les agents non titulaires en fonction, les lauréats du concours assistants territoriaux d'enseignement artistique intéressés par ce poste, voudront bien faire acte de candidature, **(lettre de motivation + CV + copie du DE Tuba obligatoires)**, à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences

par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Les candidatures internes se font sous couvert du chef de service.

(Tampon)	**Le Directeur Général des Services**